

conclure des accords de fabrication sous licence et à s'engager dans d'autres formes de coopération économique avec des pays asiatiques comme ceux de l'ANASE. En 1979-1980, le programme subventionnait 39 projets dans la région asiatique, près de huit fois le total de 1978-1979. De fait, c'est là la plus forte concentration régionale d'aide canadienne du genre. Cinq des projets avaient un rayonnement à la grandeur de l'Asie. Un colloque sur l'utilisation des bois durs asiatiques en ébénisterie a amené quatre compagnies canadiennes à s'approvisionner auprès d'exportateurs de la région. En mai et juin de cette année, un séminaire sur les normes a réuni à Ottawa des représentants d'organisations asiatiques des normes dans le but de les aider à élaborer des normes industrielles nationales. Parallèlement, un colloque asiatique sur les licences de fabrication et le transfert de technologies qui s'est terminé à Kuala Lumpur le 26 juin avait pour but de favoriser une meilleure compréhension du rôle efficace que peuvent jouer dans le développement industriel les systèmes de propriété intellectuelle que sont les brevets. Il est également prévu d'assurer des services consultatifs qui doivent favoriser l'amélioration et la modernisation des normes de propriété industrielle. Le programme canadien est aussi venu en aide au PICA, organisation financière de Singapour qui favorise la coopération au niveau des investissements privés et à la TECHNUNET, un centre d'information sur la technologie, également basé à Singapour. Les deux organismes sont au service de la région.

Enfin, Marc MacGuigan a signalé qu'avant d'entamer le dialogue entre le Canada et l'ANASE, les chefs de missions canadiennes dans les cinq pays asiatiques de l'Association se sont réunis avec des hauts fonctionnaires d'Ottawa pour passer en revue l'ensemble de la politique canadienne dans la région. C'est là une première et tous les participants ont conclu que la réunion avait été extrêmement utile et bénéfique.